



REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

SOMMAIRE

- **REGLEMENT COUPES U15 p. 2 - 3**
- **REGLEMENT COUPE U17 p. 4**
- **REGLEMENT COUPE U18 p. 5**



REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

COUPES U15 :

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion des Coupes District et Consolante U15.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à ces compétitions, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Déroulement de la compétition

Coupe District U15 Edenauto Agen								
14/10/2023	1 ^{er} tour	5	matchs avec	10	équipes*			
25/11/2023	2 ^{ème} tour	8	matchs avec	5	vainqueurs	+	11	entrants**
10/02/2024	1/4 de finale	4	matchs avec	8	vainqueurs			
13/04/2024	1/2 finale	2	matchs avec	4	vainqueurs			
08/06/2024	Finale	1	matchs avec	2	vainqueurs			

* 10 équipes du championnat U15 District

** Entrants : 8 équipes du championnat U15 Honneur + 3 exempts du 1^{er} tour

Coupe Consolante U15 Edenauto Agen								
13/01/2024	1 ^{er} tour	7	matchs avec	14	équipes*			
10/02/2024	1/4 de finale	4	matchs avec	7	vainqueurs	+	1	entrant**
13/04/2024	1/2 finale	2	matchs avec	4	vainqueurs			
08/06/2024	Finale	1	matchs avec	2	vainqueurs			

* 12 équipes éliminées lors des 2 premiers tours de la Coupe District U15 Edenauto Agen + les 2 équipes réserves n'ayant pas participé à la Coupe District U15 Edenauto Agen.

** Entrant : 1 club exempt du 1^{er} tour.

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

3/ Equipes

Les équipes participant aux championnats régionaux U14 et U15 ne sont pas autorisées à prendre part à ces Coupes.

Coupe District U15 Edenauto Agen :

Participe à cette compétition, l'ensemble des équipes inscrites en championnat U15 Honneur et U15 District à raison d'une équipe maximum par club.



REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

Coupe Consolante U15 Edenauto Agen :

Participent à cette compétition, l'ensemble des équipes éliminées lors des deux premiers tours de la Coupe District U15 Edenauto Agen ainsi que les équipes « réserves » ayant une équipe supérieure évoluant en championnat U15 Honneur et n'ayant pas pris part à la Coupe District U15 Edenauto Agen. Il n'y a pas de limitation du nombre d'équipes par club.

4/ Joueurs

Peuvent participer à ces coupes U15 :

- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14 F
- les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

Pour chaque tour de ces compétitions, chaque équipe peut faire figurer un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match.



REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

COUPE U17 :

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de la Coupe District U17.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à cette compétition, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Déroulement de la compétition

Coupe District U17							
10/02/2024	1^{er} tour	5	matchs avec	10	équipes		
02/03/2024	1/4 de finale	4	matchs avec	5	vainqueurs	+	3 entrants*
13/04/2024	1/2 finale	2	matchs avec	4	vainqueurs		
08/06/2024	Finale	1	matchs avec	2	vainqueurs		

* Entrants : 3 équipes exemptes du 1er tour

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

3/ Equipes

Les équipes participant aux championnats nationaux et régionaux U16 et U17 ne sont pas autorisées à prendre part à cette compétition.

Participe à cette compétition, l'ensemble des équipes inscrites en championnat U17 Honneur à raison d'une équipe maximum par club.

4/ Joueurs

Peuvent participer à cette coupe U17 :

- les joueurs de catégorie d'âge U17 et U16 – amateur ou sous contrat (aspirant ou apprenti)
- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15 et U15 F remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

Pour chaque tour de cette compétition, chaque équipe peut faire figurer un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match.



REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES U15 – U17 – U18

Saison 2023/2024

COUPE U18 :

1/ Organisation générale

La Commission des Compétitions Jeunes du District du Lot-et-Garonne est chargée de la gestion de la Coupe District U18.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District du Lot-et-Garonne sont applicables à cette compétition, sauf particularités précisées dans ce règlement.

2/ Déroulement de la compétition

Coupe District U18							
10/02/2024	1/4 de finale	4	matchs avec	8	équipes		
23/03/2024	1/2 finale	2	matchs avec	4	vainqueurs		
08/06/2024	Finale	1	matchs avec	2	vainqueurs		

Il ne sera pas joué de prolongation. En cas d'égalité de buts à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

3/ Equipes

Les équipes participant aux championnats régionaux U18 ne sont pas autorisées à prendre part à cette compétition.

Participe à cette compétition, l'ensemble des équipes inscrites en championnat U18 Honneur à raison d'une équipe maximum par club.

4/ Joueurs

Peuvent participer à cette coupe U18 :

- les joueurs de catégorie d'âge U18 et U17 – amateur ou sous contrat (aspirant ou apprenti)
- les joueurs de catégorie d'âge U16 remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

En cas de non-respect de cette obligation, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions de l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

Pour chaque tour de cette compétition, chaque équipe peut faire figurer un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match.